Une architecture et un environnement bâti de qualité :
un objectif politique

ace + uia

A propos du Conseil des Architectes d'Europe (CAE)
Fondé en 1990, le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau européen. Il compte 51 organisations membres, qui sont les organismes réglementaires et représentatifs de la profession dans tous les États membres de l'Union Européenne, en Norvège, Suisse, Royaume-Uni, Serbie, Turquie, Ukraine, Monténégro et République de Macédoine du Nord. Par leur intermédiaire, le CAE représente les intérêts de 620 000 architectes de 35 pays d'Europe.

À propos de l'Union Internationale des Architectes (UIA)
Fondée en 1948, l'Union Internationale des Architectes (UIA) est une fédération d'organisations professionnelles nationales qui œuvrent pour unifier les architectes, influencer les politiques publiques et faire progresser l'architecture au service des besoins de la société. La structure professionnelle qui protège les intérêts de la majorité des architectes d'un pays ou d'un territoire peut devenir une Section membre de l'UIA. Au travers de ses Sections membres, l 'UIA est représentée dans plus de 120 pays et territoires regroupés en 5 Régions. Dans la Région I - Europe de l'Ouest sont représentés les pays suivants : Andorre, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Islande, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni.

Comité de rédaction
Ruth Schagemann, Présidente du Conseil des Architectes d'Europe (CAE)
Natalie Mossin, Vice-Présidente de l'Union Internationale des Architectes, Région 1
Regina Gonthier, Présidente de la Confédération Suisse des Architectes (CSA)
Dorte Kirstine Sibast, Association Danoise des Architectes, en charge du Développement
Ian Pritchard, Secrétaire Général du CAE
Pierre Obajtek, Chargé de mission politique du CAE

Au sujet de cette publication
Cette brochure est une publication conjointe du Conseil des Architectes d'Europe (CAE) et de la Région I de l'Union Internationale des Architectes (UIA), réalisée à l'occasion du Congrès Mondial des Architectes de l'UIA, qui s'est tenu du 2 au 6 juillet 2023 à Copenhague (Danemark).

Photographies
Toutes les photographies qui illustrent cette publication proviennent de:

- EU Mies Award :
Le Prix d'Architecture Contemporaine de l'Union européenne - Prix Mies van der Rohe est un prix d'architecture biennal qui récompense et célèbre les meilleurs bâtiments contemporains en Europe. Créé en 1987 par le Parlement européen et la Commission européenne, avec le soutien de la Fundació Mies van der Rohe, il est l'un des prix d'architecture les plus prestigieux d'Europe.

En savoir plus : www.eumiesawards.com

- Prix UIA 2030 :
Le Prix UIA 2030 est organisé par l'Union Internationale des Architectes (UIA) en partenariat avec UN-Habitat. Ce prix biennal, synchronisé avec le Forum urbain mondial, récompense des projets construits qui démontrent la qualité de leur conception et qui ont contribué de manière significative à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

En savoir plus :
www.uia-architectes.org/en/competitions-and-prizes/uia-2030-award

Conception :
Red&Grey
redandgrey.ie

Impression :
Booxs

Conseil des Architectes d'Europe

Une architecture et un environnement bâti de qualité :
un objectif politique

Union Internationale des Architectes, Région I

POLITIQUES ARCHITECTURALES
Initiatives en Europe depuis 2018

Centre agricole de Salez, Salez, Suisse
Bureau d'architecture : Andy Senn Architekt BSA SIA

Prix UIA 2030, Finaliste, catégorie 6
"Utilisation de matériaux locaux : Objectif 11"

Photo : @ Seraina Wirz

International

Culture du bâti :

Le terme se rapporte à une compréhension holistique, interdisciplinaire et centrée sur la culture de l'environnement bâti. Il promeut la qualité comme moteur du bien-être et de l'inclusion pour un développement durable.

National

Gouvernance
Fonctionnalité
Environnement
Economie
Diversité

Initiatives récurrentes

Contexte
Esprit du lieu
Beauté

Prix de l'Union Européenne pour l'Architecture Contemporaine - Prix Mies van der Rohe

Conférence Européenne sur les Politiques Architecturales (ECAP)

Wadden Sea Centre, Vester Vedsted, Danemark
Bureau d'architecture : Dorte Mandrup A/S

Prix UIA 2030, Finaliste, catégorie 6
"Utilisation de matériaux locaux : Objectif 11"

Photo : @ Adam Mørk

Ces dernières années, le monde politique européen a pris conscience de la contribution positive qu'un environnement bâti de qualité peut apporter au bien commun. Plusieurs initiatives politiques récentes ont mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche holistique et culturelle de l'environnement bâti et ont élevé la compréhension du rôle de l'architecture à un niveau politique plus élevé.

Ces initiatives contribuent à la prise de conscience qu'un environnement bâti de qualité est un moteur de croissance économique, de cohésion sociale, de résilience climatique et de vitalité culturelle. Elles créent une dynamique pour changer l'état d'esprit des acteurs politiques et économiques, fournissent de puissantes incitations aux acteurs du marché et contribuent à construire le cadre nécessaire à un environnement bâti de qualité.

AVANT-PROPOS

ace + uia

La Déclaration de Davos de 2018 et le Nouveau Bauhaus Européen ont mis l'accent sur le concept de *culture du bâti (Baukultur)*. Une culture du bâti de qualité implique que la société gère de manière responsable son environnement bâti et son architecture. Elle exige et implique une participation accrue de la société à l'entretien et au développement de l'environnement bâti, mais aussi la mise en place de procédures favorisant la qualité tout au long du cycle de vie des projets.

La culture du bâti a été principalement associée au patrimoine ou à l'artisanat. Son interprétation contemporaine est désormais beaucoup plus large. La culture du bâti doit également être considérée comme une tâche sociale. Au delà de l'architecture et de l'environnement bâti, il s'agit de la manière dont la société considère cet environnement bâti et l'architecture, ainsi que de leur impact sur la vie humaine et la nature. La culture du bâti est une approche holistique, qui se préoccupe et cherche à réaliser une société durable et à améliorer la qualité de vie et le bien-être collectif.

Il est important que les responsables politiques adoptent cette approche globale et l'intègrent aux politiques publiques, lois et programmes de financement. Afin que les architectes et les autres professionnels de l'environnement bâti puissent contribuer avec leur expertise professionnelle, il est nécessaire que les législations nationales, en particulier en matière de marchés publics, soutiennent une vision à long terme de la qualité et de la durabilité et garantissent des conditions appropriées qui permettent aux professionnels de poursuivre ces objectifs et d'assumer leurs responsabilités.

La présente publication, une initiative conjointe du Conseil des Architectes d'Europe (CAE) et de la Région I de l'Union Internationale des Architectes (UIA, Région I), rassemble et présente diverses initiatives politiques et documents institutionnels visant à promouvoir une architecture et un environnement bâti de qualité et donne un aperçu de déclarations et publications du CAE et de l'UIA en la matière.

Nous espérons qu'elle sera utile aux institutions professionnelles et aux architectes et qu'elle inspirerera les architectes et les hommes politiques du monde entier à soutenir la qualité architecturale dans les politiques publiques.

Sommaire

Politiques architecturales en Europe :	
Vue d'ensemble	10
Bonnes pratiques au niveau national	16
Développements récents au niveau européen	24
Documents de référence du CAE et de l'UIA	32
Bibliographie	36

La Borda - Logement coopératif, Barcelone
Bureau d'architecture : Lacol

EU Mies Award, Lauréat 2022, catégorie Architecture émergente

Photo : @ Institut Municipal de l'Habitatge -
Rehabilitació de Barcelona

National

2018 : Suède, Politique d'aménagement du cadre de vie

09

Union Internationale des Architectes, Région I

POLITIQUES ARCHITECTURALES EN EUROPE : une vue d'ensemble

João Bento,
Chercheur à l'Ecole d'Architecture de Lisbonne,
Université de Lisbonne

Les politiques architecturales au niveau de l'Union Européenne

La politique architecturale de l'Union européenne (UE) se compose de documents politiques officiellement adoptés par l'UE, d'une part, et d'initiatives menées par la Commission européenne (CE), d'autre part.

Le premier document politique de l'UE avec une approche globale de l'architecture a été la *Résolution du Conseil de 2001 sur la Qualité Architecturale*[1], qui a reconnu la valeur de l'architecture pour améliorer la qualité de vie des citoyens européens et a encouragé les États Membres de l'UE à intensifier leurs efforts en faveur d'une meilleure connaissance et promotion de la qualité de l'architecture, notamment par le biais de politiques exemplaires en matière de bâtiments publics.

Après l'adoption de la *Charte de Leipzig sur la Ville Européenne Durable* en 2007, qui stipule que *« la qualité des espaces publics, des paysages urbains ainsi que de l'architecture et de l'urbanisme revêt une importance capitale pour les conditions de vie des citadins »*, le Conseil de l'UE a adopté une deuxième politique en 2008, les *Conclusions relatives à l'Architecture*[2], qui conservent la même approche holistique tout en mettant l'accent sur la contribution de la culture au développement durable.

Par la suite, l'*Agenda Urbain pour l'UE*[3] (2016) et la *Nouvelle Charte de Leipzig*[4] (2020) ont renforcé l'importance d'une conception et d'espaces publics de haute qualité pour le bien commun.

En 2018, les Ministres européens en charge de la Culture et d'autres parties prenantes ont adopté la Déclaration de Davos *« Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe »*[5], qui souligne le rôle central de la culture dans l'environnement bâti et demande qu'une culture du bâti (*Baukultur*) de qualité soit considérée comme un objectif politique essentiel. En 2021, le gouvernement suisse a lancé le *Système Davos de qualité pour la culture du bâti*, un outil permettant d'évaluer la qualité des lieux au moyen de huit critères (- plus d'informations pages 24-25).

En 2021, le Conseil de l'UE a adopté de nouvelles conclusions sur l'architecture et l'environnement bâti de qualité[6], qui ont renforcé la dynamique et l'engagement européen en faveur de la promotion de cadres de vie de qualité (- plus d'informations page 27).

Parallèlement, la Commission européenne a encouragé l'architecture de qualité par le biais de diverses initiatives. En 2001, elle a lancé le *Prix européen d'architecture contemporaine - Prix Mies van der Rohe*, qui récompense tous les deux ans les meilleures pratiques et la qualité de la conception en Europe[7].

Dans le cadre du Plan de travail du Conseil pour la Culture 2019-2022, la Commission européenne a facilité le travail d'un groupe d'experts des États membres sur l'*Architecture de qualité et l'environnement bâti pour tous*, qui a abouti à la publication du rapport *Vers une culture partagée de l'architecture*[8] (- plus d'informations page 27).

En 2020, la Présidente de la Commission européenne a annoncé le lancement du Nouveau Bauhaus Européen (NEB)[9], un projet culturel transdisciplinaire, qui proclame la qualité architecturale et l'importance de la conception parmi ses principes directeurs. Le NEB est actuellement dans sa phase de mise en œuvre (2021-23) et de diffusion (2023-24) (- plus d'informations page 28).

Les politiques architecturales au niveau national et régional

Au cours des 30 dernières années, la valeur de l'architecture et de la qualité de la conception pour le bien-être des citoyens a été de plus en plus reconnue, tant au niveau européen que national. Dans ce contexte, de nombreux pays et régions d'Europe ont développé des politiques publiques soutenant une architecture de qualité et promouvant l'excellence de la conception.

Actuellement, 26 administrations dans l'Union européenne ont une politique architecturale officielle au niveau national ou régional, ainsi que l'Islande, la Norvège et la Suisse. Ce nombre a augmenté depuis le début des années 1990 et devrait continuer à croître dans les années à venir, ce qui signifie que l'Europe sera bientôt largement couverte par des politiques architecturales nationales ou régionales.

La plupart de ces politiques adoptent une approche "politique stratégique globale", dans laquelle la conception de l'environnement bâti est considérée comme un sujet transversal, capable de générer divers avantages et valeurs dans différents domaines. Elles définissent un ensemble d'initiatives et d'actions, notamment en matière de sensibilisation du public à l'importance d'un environnement bâti de qualité.

Quelques pays européens ont adopté une loi nationale sur l'architecture, qui formalise le principe de l'intérêt public de l'architecture. Ces lois peuvent notamment inclure des normes réglementant la profession d'architecte, l'obligation de faire signer les projets de construction par des architectes, des principes en matière de qualité de la conception, l'obligation d'organiser des concours pour les bâtiments publics, la création de conseils consultatifs pour la conception, la création de prix d'architecture, etc.

Acteurs et outils institutionnels

Dans le cadre de leurs politiques architecturales, plusieurs pays européens ont mis en œuvre de nouvelles approches en matière de gouvernance de la conception. Certains ont mis en place des services spécialisés au sein de leur administration publique pour contrôler la mise en œuvre de la politique et permettre la mise en place d'initiatives/actions promouvant la qualité de la conception. D'autres ont nommé une équipe d'architectes d'État chargée de poursuivre les objectifs et les plans d'action de la politique architecturale. Par ailleurs, un nombre croissant d'institutions culturelles spécialisées dans l'architecture ont vu le jour en Europe.

Le projet européen Urban Maestro[10] (2021) a révélé qu'un nombre croissant d'administrations développent des approches de plus en plus diversifiées et sophistiquées pour offrir un leadership clair en la matière. Le projet a montré que des outils informels de gouvernance pour la conception urbaine sont activement et largement utilisés en Europe. Ils contribuent au développement d'une culture positive pour la prise de décision en matière de conception, et aident à la réalisation de projets et de lieux de meilleure qualité.

Certains outils ont été largement adoptés et utilisés par presque toutes les administrations en Europe (par exemple, les prix d'architecture), tandis que d'autres sont beaucoup plus rares (par exemple, les indicateurs de qualité de la conception). Néanmoins, les outils informels doivent être considérés comme des moyens importants de compléter l'aspect formel du paysage de la gouvernance de la conception et d'étendre considérablement les moyens dont disposent les acteurs publics pour influencer la manière dont l'environnement bâti est façonné.

Impacts des politiques architecturales

Bien que les contextes de gouvernance de la conception sur le continent soient très divers, les politiques européennes en matière d'architecture semblent avoir un impact positif – elles encouragent les États Membres à promouvoir la qualité de la conception en tant qu'objectif politique, notamment les initiatives découlant du Nouveau Bauhaus Européen, mises en œuvre conjointement avec un grand nombre de partenaires pour inspirer la transformation des villes européennes. Il reste à voir dans quelle mesure ces initiatives auront un impact sur les différentes pratiques aux niveaux national, régional et local. Néanmoins, les initiatives en cours révèlent une volonté croissante de placer l'excellence de la conception au cœur de la gouvernance urbaine européenne[11].

Si l'on considère les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques au niveau national/régional, et malgré les différences entre elles, les politiques architecturales ont un impact substantiel sur les processus de gouvernance de la conception, notamment en améliorant la coordination des politiques ; en facilitant la collaboration intersectorielle entre les administrations publiques et au-delà ; en permettant une diversité d'initiatives promouvant les meilleures pratiques ; et en encourageant une culture relative à la création d'espaces.

L'intensité de l'impact de ces politiques varie en fonction des ressources disponibles et de la diversité des initiatives sur le terrain.

L'un des principaux avantages des politiques architecturales a été le développement d'une nouvelle gamme d'outils informels de gouvernance pour la conception urbaine qui n'existaient pas auparavant dans certains pays, comme par exemple des initiatives en matière de sensibilisation et d'éducation, ainsi que le recours croissant à d'autres, tels que les prix d'architecture, les comités d'examen en matière de conception, les concours d'architecture. Certaines administrations ont mis en place des départements ou des organisations chargés de mettre en œuvre des initiatives/actions visant à promouvoir la qualité de la conception. Cependant, les politiques architecturales ne peuvent avoir un impact positif que si elles sont mises en œuvre de manière efficace et correctement financées, faute de quoi elles resteront de simples bonnes intentions et ne pourront pas jouer un rôle dans la gouvernance de la conception en l'absence d'une coordination et de ressources stables pour leur mise en œuvre[12].

1. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2001:073:0006:0007:EN:PDF
2. http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:319:0013:0014:EN:PDF
3. https://www.urban-agenda.eu
4. https://ectp-ceu.eu/the-new-leipzig-charter
5. https://davosdeclaration2018.ch
6. https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14534-2021-INIT/en/pdf
7. https://www.miesarch.com
8. https://op.europa.eu/pt/publication-detail/-/publication/bd7cba7e-2680-11ec-bd8e-01aa75ed71a1/language-en
9. https://europa.eu/new-european-bauhaus/index_en
10. https://urbanmaestro.org
11. Carmona, Matthew; Bento, João; Gabrieli, Tommaso (2023), *Urban Design Governance: Soft powers and the European experience*. UCL Press: London, UK.
12. Bento, João. (2022). *State and city architects. The role of design leadership in fostering spatial quality and place-making culture.* Ministry of Regional Development of the Czech Republic: Praha, Czech Republic.

National

Février 2020, Suisse, Stratégie interdépartementale d'encouragement de la culture du bâti
2021, Pays-Bas, Programme d'action 2021-2024 Design Connects

Kiln Tower in Rammed Earth, Cham, Suisse
Bureau d'architecture : Boltshauser Architekten

Prix UIA 2030, Finaliste, catégorie 6
"Utilisation de matériaux locaux : Objectif 11"

Photo : @ Kuster Frey

Octobre 2020 , Stratégie « Une vague de rénovations pour l'Europe » de la Commission européenne

Novembre 2020, Nouvelle Charte de Leipzig

2020

POLITIQUES ARCHITECTURALES
bonnes pratiques au niveau national

La Déclaration de Davos de 2018 *Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe* a inspiré des développements en matière de politiques architecturales dans de nombreux pays européens. Depuis 2018, plusieurs pays d'Europe ont introduit de nouvelles politiques et réglementations visant à améliorer la qualité de l'environnement bâti, à préserver le patrimoine culturel, à adapter l'environnement bâti aux effets du changement climatique et à sensibiliser le public à l'importance de l'architecture et de la conception. Cette section présente quatre développements politiques récents pouvant être considérés comme de bonnes pratiques.

ESPAGNE : Loi sur la Qualité de l'Architecture

En juin 2022, une nouvelle loi sur la qualité architecturale est entrée en vigueur en Espagne. Cette nouvelle réglementation, élaborée en étroite collaboration avec le Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes d'Espagne (CSCAE), met l'accent sur la dimension culturelle de l'architecture et rappelle qu'une architecture et un environnement bâti de qualité sont d'intérêt public.

La loi stipule que *« l'architecture est un bien d'intérêt public en raison de sa contribution à la création de l'identité culturelle, de la qualité de vie, du bien-être, de la cohésion et de l'inclusion sociales, de la santé, de son lien avec la protection de la sécurité et de la santé des travailleurs, des consommateurs et des usagers, de son intérêt pour l'atténuation des effets du changement climatique et l'adaptation à ceux-ci, ainsi que de son importance économique ».*

Portée et champ d'application

La loi donne un mandat clair aux autorités publiques espagnoles : l'architecture étant une question d'intérêt public, toutes les autorités publiques, dans le cadre de leurs compétences, sont tenues de promouvoir sa protection, son développement et sa diffusion. Le fait que l'architecture soit liée à d'autres questions d'intérêt public, telles que la santé et la sécurité publique, la qualité de vie et l'atténuation des changements climatiques, renforce considérablement la réglementation des services d'architecture et de l'exercice professionnel des architectes.

Objectifs

Les principaux objectifs de la loi sont les suivants :

- **protéger le patrimoine architectural, tant historique que contemporain ;**
- **favoriser la recherche, l'éducation et la formation en architecture ;**
- **contribuer à la réalisation des objectifs nationaux et internationaux en matière de décarbonisation, de neutralité climatique, d'économie circulaire, d'efficacité énergétique, d'utilisation des énergies renouvelables et de lutte contre la précarité énergétique ;**

- **promouvoir l'application du principe de qualité dans les marchés publics ;**
- **promouvoir l'utilité sociale de l'architecture pour garantir le bien-être des personnes et répondre aux principaux défis du 21ème siècle.**

Mise en œuvre des principes de la qualité architecturale

Toutes les phases du processus de conception architecturale sont prises en compte dans la loi. Elle stipule que *« les politiques développées par les autorités publiques en matière de conception, de planification, de projection, de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, de construction, de réhabilitation, de transformation et de conservation de l'architecture doivent s'inspirer du principe de qualité »*. Pour défendre l'intérêt général de la discipline et promouvoir l'application du principe de qualité dans les marchés publics, la loi prévoit la création de deux nouveaux organismes publics : le Conseil pour la Qualité Architecturale et la Maison de l'Architecture.

Conseil pour la Qualité Architecturale

Le *Conseil pour la Qualité Architecturale* sera un organe consultatif de l'administration générale de l'État. Bien que ses rapports ne soient pas contraignants, il servira de plate-forme pour l'échange de connaissances, ainsi que pour la consultation et le conseil sur des questions liées à la loi. Le Conseil visera à protéger, promouvoir et diffuser la qualité de l'architecture, notamment en encourageant l'élaboration ou la révision de la législation existante en la matière, en collectant des données statistiques pour une meilleure compréhension de la situation, en facilitant la numérisation du processus de construction et en faisant avancer des projets pilotes innovants, ainsi qu'en promouvant les bonnes pratiques. En matière de marchés publics, le Conseil encouragera l'adoption de nouvelles normes ou la modification des normes existantes afin d'améliorer la qualité de l'architecture ; il conseillera les organismes adjudicateurs pour l'estimation des honoraires en vue de la détermination des budgets des appels d'offres. Il pourra également les aider à élaborer des critères d'évaluation de la qualité, ainsi que des critères de solvabilité.

Maison de l'Architecture

La loi prévoit la création de la Maison de l'Architecture, conçue comme un musée rattaché au ministère en charge de l'architecture. La Maison de l'Architecture sera un outil de diplomatie culturelle et a vocation à devenir un point de référence national et international pour la promotion de l'architecture. Elle cherchera notamment à diffuser la culture architecturale, à améliorer l'appréciation de l'architecture, à soutenir la participation des citoyens, à servir de forum pour débattre du rôle de l'architecture, à collaborer avec le secteur éducatif, à réaliser des inventaires, des expositions, des publications, à cataloguer les œuvres d'intérêt, à soutenir l'organisation et la diffusion des prix d'architecture.

En savoir plus : Lire la loi espagnole sur la Qualité de l'Architecture[1]

FRANCE : Loi Climat et Résilience

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a pour objectif principal d'accélérer la transition écologique de la société française. Elle contient de nombreuses mesures portant sur le cadre de vie. Celles-ci concernent notamment le logement et la lutte contre l'artificialisation des sols à travers l'éradication progressive des passoires thermiques, l'instauration d'aides financières pour les travaux de rénovation ou encore la division par deux du rythme de la bétonisation d'ici 2030.

A l'horizon 2026, une mesure phare du texte mettra fin à l'utilisation du critère de prix comme critère unique de choix par l'acheteur en vue de l'attribution d'un marché public. Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, les acheteurs publics devront désormais se fonder :

- **soit sur le critère unique du coût déterminé selon une approche globale qui peut être fondée sur le coût du cycle de vie et qui prend en compte les caractéristiques environnementales de l'offre ;**
- **soit sur une pluralité de critères parmi lesquels figurent le prix ou le coût, ou au moins l'un d'entre eux prend en compte les caractéristiques environnementales de l'offre et qui peuvent également comprendre des aspects qualitatifs ou sociaux.**

Le prix de la prestation ne pourra donc plus être utilisé à terme comme un critère unique. Quelle que soit la nature du marché public, y compris pour des services d'architecture, la décision d'attribution d'un marché devra se fonder sur un ensemble de critères économiques, techniques mais également et surtout environnementaux. Ce dispositif législatif novateur permettra pour les clients publics qui le souhaitent de faire primer les critères de qualité sur le critère prix. Cette loi prévoit également des mesures environnementales pour réduites l'empreinte carbone du secteur du bâtiment. Elle prévoit entre autres :

- **l'obligation d'installer des panneaux photovoltaïques ou des toits végétalisés, lors de la construction, l'extension ou la rénovation lourde de tous les bâtiments à usage commercial, industriel ou artisanal de plus de 500 m2;**
- **l'interdiction de la mise en location de passoires énergétiques (certificats de performance énergétique F et G) d'ici 2028 (dès 2025 pour les certificats G) puis des logements classés E d'ici 2034;**
- **l'interdiction pour les propriétaires d'augmenter le loyer des logements considérés comme des passoires énergétiques, c'est-à-dire les logements des classes F et G à partir de 2023.**

En savoir plus : Lire loi française Climat et Résilience[2]

SUÈDE : Politique d'aménagement du cadre de vie

En 2018, la Suède a adopté une politique nationale d'architecture, intitulée *Politique d'aménagement du cadre de vie*. Cette politique souligne que l'architecture et le design peuvent *« contribuer à créer une société durable, équitable et moins ségréguée, avec des environnements de vie soigneusement conçus, dans lesquels tout à chacun peut influencer le développement de son cadre de vie »*. Elle rappelle également que la qualité de l'architecture et du design est synonyme de création

de valeur, non seulement pour le maître d'ouvrage et l'utilisateur, mais aussi pour la collectivité au sens large et les générations futures. À cette fin, la politique vise à garantir que :

- **la durabilité et la qualité ne soient pas subordonnées à des considérations financières à court terme ;**
- **les connaissances dans les domaines de l'architecture et du design soient développées et diffusées ;**
- **le secteur public joue un rôle de modèle ;**
- **les atouts esthétiques, artistiques et culturels soient préservés et développés ;**
- **les environnements soient conçus pour être accessibles à tous ;**
- **la coopération et la collaboration soient développées au niveau national et international.**

Mesures clés

La politique prévoit la création d'un nouveau poste, celui d'Architecte national de Suède. Travaillant au sein de l'Office national du logement, de la construction et de la planification, l'Architecte national coordonne l'ensemble de la politique et la met en œuvre.

La politique vise à encourager les actions concertées et les synergies entre les autorités publiques concernées - y compris le Conseil national du logement, de la construction et de la planification, le Centre suédois pour l'architecture et le design, le Conseil du patrimoine national suédois et l'Agence publique suédoise pour l'art - afin de stimuler le développement d'environnements de vie durables en développant de nouvelles méthodologies et en diffusant les bonnes pratiques.

La politique souligne que le gouvernement central doit montrer l'exemple, notamment en tant que promoteur et gestionnaire immobilier. Les municipalités et les conseils de comté doivent également servir de modèles lorsqu'ils commandent des environnements publics, dans le cadre de projets de construction et lorsqu'ils gèrent des biens immobiliers, afin de garantir la conception et la gestion de cadres de vie de haute qualité.

La politique rappelle que des procédures de passation de marchés publics ambitieuses sont fondamentales pour garantir la qualité et la durabilité de l'environnement bâti. Des procédures exemplaires peuvent soutenir l'innovation et contribuer à l'émergence de nouvelles solutions. Afin d'obtenir la meilleure valeur possible lors de l'acquisition de biens ou de services, les pouvoirs adjudicateurs doivent donc traiter la question de la qualité de manière professionnelle.

Pour cette raison, et dans le cadre de leur collaboration renforcée, les autorités publiques mentionnées plus haut sont invitées à travailler à une meilleure exploitation de la qualité architecturale et de la conception dans les processus de passation des marchés publics. Ce travail sera entrepris par l'Agence nationale pour les marchés publics. Le Conseil national du logement, de la construction et de la planification élaborera des lignes directrices à l'intention des municipalités, des conseils de comté et des acteurs privés sur la manière d'atteindre un niveau élevé de qualité architecturale dans la planification, la construction, l'aménagement,

le fonctionnement et la gestion des environnements de soins de santé. Il produira également des lignes directrices pour la conception des écoles et des établissements préscolaires. Le Conseil du patrimoine national suédois travaillera sur la manière dont les biens culturels peuvent être intégrés et préservés dans les processus de planification et de construction.

Impacts

La politique a contribué à une meilleure compréhension de la valeur de l'architecture, tant au niveau national que local. Près de la moitié des municipalités suédoises ont désormais leur propre politique en matière d'architecture. Nous sommes passés d'une discussion sur ce qu'est l'architecture et le design à une discussion sur la manière dont l'architecture, la forme, le design, l'art et le patrimoine bâti peuvent contribuer à une société durable et inclusive. Des directives nationales pour la conception des écoles, des hôpitaux et d'autres établissements de soins ont été élaborées, de même que des directives sur la manière de commander des services d'architecture et des travaux de construction.

En savoir plus : Lire la politique suédoise en matière d'aménagement du cadre de vie

IRLANDE : Des lieux pour les personnes – Politique nationale de l'Irlande en matière d'architecture (2022)

Des lieux pour les personnes est la nouvelle politique nationale de l'Irlande en matière d'architecture. Elle décrit les moyens de promouvoir et d'intégrer la qualité dans l'architecture et l'environnement bâti et naturel au cours des prochaines années en Irlande. Elle est le résultat d'un vaste processus de consultation du public et des parties prenantes, y compris l'Institut Royal des Architectes d'Irlande (RIAI). Le RIAI était représenté au sein du comité de pilotage chargé de l'élaboration de la politique. La politique vise à stimuler la mobilisation publique sur les questions l'architecture et à donner à la profession d'architecte les moyens de créer un environnement de qualité, durable et inclusif, au bénéfice de tous les membres de la société. Elle vise également à soutenir le secteur public, à accroître la qualité de la conception et à améliorer les données et la recherche sur l'environnement bâti.

La politique encouragera et soutiendra la qualité de l'architecture et de l'environnement bâti en Irlande, pour une durabilité et une résilience environnementales, économiques et sociales accrues. La politique met l'accent sur le pouvoir de l'architecture et de la conception pour soutenir une société plus durable et résiliente, basée sur la connaissance, la créativité et une participation inclusive. Cette vision reflète les priorités dégagées par l'analyse des contributions à la consultation.

Objectifs de la politique

La politique s'articule autour de quatre objectifs :

- **Durabilité : Respecter notre passé, façonner notre avenir - donner la priorité aux bâtiments et lieux respectueux de l'environnement pour atteindre les objectifs de développement durable.**
- **Qualité : Concevoir et construire des bâtiments et des espaces de qualité pour tous.**

- **Leadership : Plaider pour que les dirigeants donnent la priorité à des résultats architecturaux de qualité.**
- **Culture : Favoriser une culture qui valorise l'architecture en tant qu'art et science, au service des personnes, des lieux et de la planète.**

Actions de la politique

La politique comporte un cadre d'actions pratiques pour aider l'Irlande à tirer pleinement parti de l'art et de l'artisanat de l'architecture, afin de réaliser des bâtiments et des espaces publics qui fonctionnent pour tous. Ces actions contribueront à créer, soutenir et régénérer les zones locales en tant que lieux dynamiques, accueillants et durables dans lesquels les communautés peuvent s'épanouir. Elles sont organisées en trois catégories :

- **Valoriser et renforcer les capacités : Valoriser l'architecture, renforcer les capacités des personnes : favoriser le changement de culture en faveur de la durabilité**
- **Établir un programme de qualité : Établir un programme de qualité pour atteindre la durabilité.**
- **Générer des connaissances : Améliorer la connaissance par la recherche, l'éducation et l'échange de connaissances.**

La politique est intégrée à d'autres politiques et plans du gouvernement irlandais, tels que le Plan de Développement National du Gouvernement Irlandais, *Projet Irlande 2040* ; le *Plan d'action climatique 2021* ; *Logement pour Tous* ; et *Le centre-ville d'abord*. Dans le domaine de la culture, la politique nationale s'aligne sur C*ulture 2025 Eire Ildánach*, le programme *Creative Ireland*, la nouvelle politique architecturale du Conseil des arts *Championing Architecture* et *Heritage Ireland 2030*. La nouvelle politique nationale d'architecture est reliée à d'importantes initiatives en cours en Europe dans le cadre du Pacte Vert, en particulier le Nouveau Bauhaus Européen. La nouvelle politique a été mise en avant lors du premier Festival du Nouveau Bauhaus Européen, qui s'est tenu à Bruxelles en juin 2022, notamment grâce au film *Places for People*, qui présente des entretiens sur l'importance d'une politique architecturale et du concept de *Baukultur* pour offrir un cadre de vie de grande qualité à tous, avec les ambassadrices culturelles de l'Irlande, Yvonne Farrell et Shelley McNamara, de Grafton Architects. La politique est maintenant dans sa phase de mise en œuvre.

En savoir plus : Lire la Politique nationale de l'Irlande en matière d'architecture[3]

1. **https://www.boe.es/buscar/act.php?id=BOE-A-2022-9837**
2. **https://www.ecologie.gouv.fr/loi-climat-resilience**
3. **https://www.gov.ie/en/publication/f9879-places-for-people-national-policy-on-architecture**

International

Mai 2021, Système Davos de qualité pour la culture du bâti

Octobre 2021, Rapport du groupe d'experts du Conseil, *Vers une culture partagée de l'architecture*

Novembre 2021, Conclusions du Conseil sur la culture, l'architecture et l'environnement bâti de qualité en tant qu'éléments clés du Nouveau Bauhaus Européen

2021

Parc climatique Enghavepark, Copenhague, Danemark
Bureau d'architecture : TREDJE NATUR

Prix UIA 2030, Lauréat, catégorie 1
"Catégorie ouverte"

Photo : @ Flemming Rafn

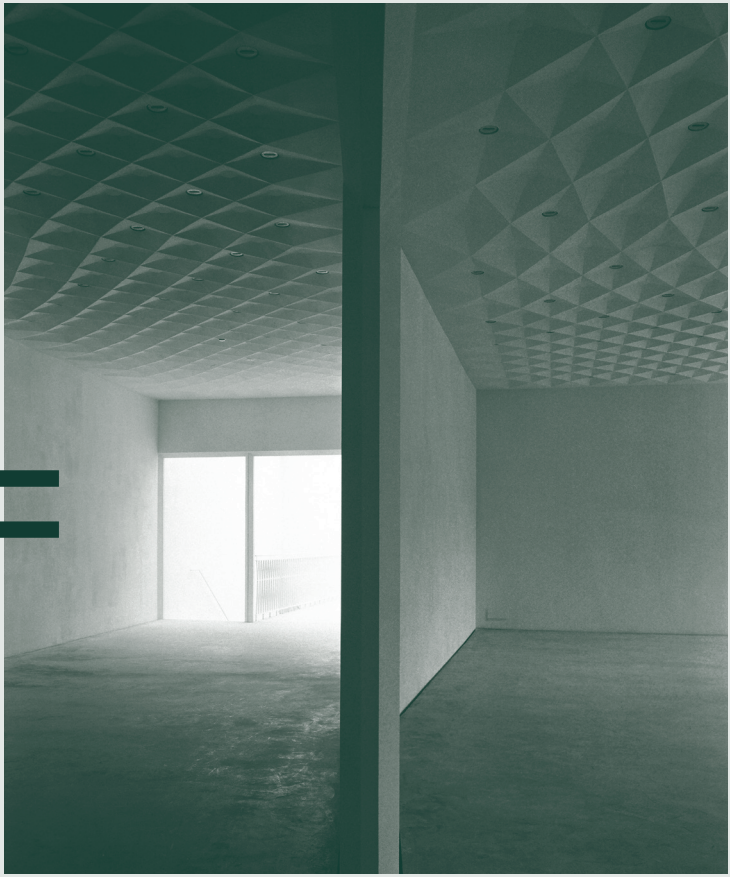

Z33 Maison d'Art actuel, Design & Architecture, Hasselt, Belgique
Bureau d'architecture : Francesca Torzo

EU Mies Award, Finaliste 2022

Photo : @ Gion Von Albertini

Ces dernières années, plusieurs politiques et initiatives développées au niveau européen reflètent la reconnaissance croissante de l'importance d'une architecture et d'un environnement bâti de qualité pour parvenir à des sociétés durables et inclusives. Elles démontrent l'engagement de l'Union européenne et des parties prenantes de diverses disciplines à soutenir une architecture, une planification urbaine et un patrimoine culturel de qualité en tant que composantes essentielles d'un développement durable et inclusif. Cette section met en lumière les politiques et initiatives européennes les plus significatives introduites depuis l'adoption de la Déclaration de Davos en 2018, qui a inspiré la plupart de ces développements.

POLITIQUES ARCHITECTURALES
développements récents au niveau européen

Déclaration de Davos 2018 – Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe

En janvier 2018, les Ministres européens de la Culture ont adopté la Déclaration de Davos *Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe*. Cette Déclaration met en avant des pistes pour promouvoir politiquement et stratégiquement une culture du bâti de qualité, un concept qui englobe *« toute activité humaine qui modifie l'environnement bâti »*.

La Déclaration rappelle que construire est un acte culturel et crée un espace pour la culture. Elle souligne *« la contribution centrale d'un environnement bâti de qualité à la construction d'une société durable, caractérisée par une qualité de vie élevée, la diversité culturelle, le bien-être des individus et de la collectivité, la justice et la cohésion sociale et une économie performante »*.

La Déclaration a été un jalon politique important dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme en Europe. Elle a joué un rôle crucial dans l'élaboration de l'agenda visant à améliorer la qualité de l'environnement bâti et à favoriser des villes et des régions durables, résilientes et inclusives. Elle a inspiré plusieurs initiatives et programmes aux niveaux national et régional, visant à promouvoir une culture du bâti de qualité dans différents contextes.

En savoir plus : Lire la Déclaration de Davos[1]
Visiter le site Internet de la Déclaration de Davos[2]

Système Davos de qualité pour la culture du bâti – Huit critères pour une culture du bâti de qualité

Développé par l'Office Fédéral Suisse de la Culture en collaboration avec des partenaires internationaux, le Système Davos de qualité pour la culture du bâti (DBQS) est une contribution au processus de Davos, débuté en 2018 avec l'adoption de la Déclaration de Davos.

Il est conçu comme un instrument permettant d'évaluer les qualités de culture du bâti dans les lieux, à travers un ensemble de huit critères : Gouvernance, Fonctionnalité, Environnement, Économie, Diversité, Contexte, Esprit du lieu et Beauté. Le DBQS intègre et pondère les valeurs sociales, émotionnelles et culturelles au même titre que les aspects techniques et fonctionnels.

Il comprend un formulaire d'évaluation avec un questionnaire portant sur chacun des huit critères. Il peut être adapté en fonction des spécificités d'un lieu ou d'un projet et complété si nécessaire. Le questionnaire peut aider à déterminer la qualité d'un lieu ainsi que ses forces et ses faiblesses du point de vue de la culture du bâti.

En savoir plus : Système Davos de qualité pour la culture du bâti - Huit critères pour une culture du bâti de qualité[3]

L'Alliance de Davos pour la culture du bâti

En janvier 2023, les ministres de la culture de 31 pays européens, des organisations de la société civile et des grandes entreprises du secteur de la construction et de l'immobilier se sont réunis pour lancer l'*Alliance de Davos pour la culture du bâti*, un réseau d'échange international entre toutes les parties prenantes.

L'Alliance propose de relever les défis mondiaux de la planification et de la construction par la promotion d'une culture du bâti de qualité. Son objectif est la gestion durable et axée sur la qualité, des bâtiments, des infrastructures, des espaces publics et des paysages pour le bénéfice de tous, conformément aux objectifs énoncés dans la Déclaration de Davos de 2018 et aux critères définis dans le Système Davos de qualité pour la culture du bâti.

L'Alliance défend une culture du bâti de qualité et aide ses membres à mettre en œuvre ses principes dans la transformation de notre cadre de vie. Elle organise pour ses membres des groupes de réflexion qui analysent et discutent des principaux défis et proposent de nouvelles solutions.

En savoir plus : L'Alliance de Davos pour la culture du bâti[4]

Communication de la Commission européenne - Une vague de rénovations pour l'Europe

En octobre 2020, la Commission européenne a publié la stratégie *Une vague de rénovations pour l'Europe*. Il s'agit d'une initiative clé du Pacte Vert européen, la feuille de route de la Commission européenne visant à rendre l'économie de l'UE durable et neutre sur le plan climatique d'ici 2050.

La stratégie reconnaît que les bâtiments sont responsables d'environ 40 % de la consommation d'énergie et de 36 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE, et que l'amélioration de leur efficacité énergétique est un moyen essentiel de réduire l'empreinte carbone de l'UE.

La stratégie définit une série d'objectifs, de mesures et de principes visant à accélérer la rénovation des bâtiments dans l'UE, dans le but de les rendre plus efficaces sur le plan énergétique, plus résistants au changement climatique et plus confortables pour leurs occupants.

Conformément à la déclaration de Davos, la stratégie souligne l'importance de l'esthétique et de la qualité architecturale lors de la rénovation d'un bâtiment. Elle rappelle qu'une architecture de qualité ne se définit pas seulement par l'esthétique et la fonctionnalité, mais aussi par sa contribution à la qualité de vie des personnes et au développement durable des villes et des zones rurales.

En savoir plus : Lire la Communication *Une vague de rénovations pour l'Europe*[5]

La Nouvelle Charte de Leipzig – Le pouvoir de transformation des villes pour le bien commun

La Nouvelle Charte de Leipzig, adoptée en novembre 2020 par les ministres des États membres de l'Union européenne chargés des questions urbaines, définit une nouvelle vision et un nouveau cadre pour le développement urbain durable en Europe.

La Nouvelle Charte de Leipzig s'appuie sur les principes et les recommandations de la charte originale de Leipzig, adoptée en 2007, et vise à répondre aux nouveaux défis et aux nouvelles opportunités auxquels sont confrontées les villes et les régions européennes au 21ème siècle. Elle met l'accent sur la nécessité d'adopter des approches intégrées, participatives et locales du développement urbain, qui tiennent compte des dimensions sociales, économiques, environnementales et culturelles de la durabilité.

La Charte a été approuvée par de nombreuses parties prenantes, dont des gouvernements nationaux, régionaux et locaux, des organisations de la société civile et du secteur privé. Elle fournit un cadre commun pour l'action et la coopération entre les différents acteurs dans le domaine du développement urbain et devrait guider les politiques et les pratiques à tous les niveaux de gouvernance dans les années à venir.

En savoir plus : Lire la Nouvelle Charte de Leipzig[6]

Conclusions du Conseil sur la culture, l'architecture et l'environnement bâti de qualité en tant qu'éléments clés du Nouveau Bauhaus Européen

Le 30 novembre 2021, les ministres de l'UE chargés de la culture ont adopté des conclusions sur la culture ainsi que l'architecture et l'environnement bâti de qualité en tant qu'éléments clés de l'initiative du Nouveau Bauhaus Européen, dans lesquelles ils soulignent le rôle important de l'architecture et de l'environnement bâti, considérés comme une *« expression de la culture, des modes de vie et des valeurs du passé et du présent »*.

Le Conseil rappelle que les architectes *« jouent un rôle central dans toutes les phases de la conception d'une architecture et d'un cadre de vie de qualité et peuvent donc contribuer de manière significative à l'intérêt public »*.

Le Conseil invite les États membres de l'UE et la Commission à *« œuvrer en faveur d'une vision globale, inclusive, transdisciplinaire, axée sur la qualité et à long terme de l'architecture et de l'environnement bâti en intégrant différentes politiques et connaissances spécialisées dans l'ensemble des processus, lignes directrices et projets de cocréation qui façonnent notre environnement de vie »*.

En savoir plus : Lire les conclusions du Conseil [7]

Rapport Vers une culture partagée de l'architecture – Investir dans un cadre de vie de qualité pour tous

Issu du Plan de Travail 2019-2022 de l'UE pour la Culture, ce rapport compile les tendances dominantes et les meilleures pratiques en matière de gouvernance de l'aménagement spatial, et fournit des recommandations pour garantir une architecture de qualité.

Le rapport propose des définitions concrètes de l'architecture et de l'environnement bâti de qualité, détaillant également les critères clés pour leur évaluation. À travers une série d'études de cas, la publication suggère des moyens d'opérationnaliser ces critères.

Le rapport comprend également des recommandations politiques ciblant différentes échelles, telles que les politiques de l'UE, les cadres nationaux et le niveau local, ainsi que les parties prenantes du secteur privé et le monde professionnel.

En savoir plus : Lire le rapport *Vers une culture partagée de l'architecture* [8]

Nouveau Bauhaus Européen

Le Nouveau Bauhaus Européen (NEB) est une initiative lancée en 2021 par la Commission européenne, conçue comme un mouvement créatif et transdisciplinaire. Il s'agit tout à la fois de jeter des ponts entre le monde de la science / technologie, de l'art et de la culture ; de tirer parti des défis écologiques et numériques ; et d'aborder les problèmes sociétaux de manière co-créative.

En créant des passerelles entre différents milieux et disciplines et en s'appuyant sur la participation à tous les niveaux de la société, le NEB vise à inspirer un mouvement qui facilitera et orientera la transformation de nos sociétés selon trois valeurs indissociables : la durabilité (des objectifs climatiques à la circularité, en passant par la biodiversité et la lutte contre la pollution) ; l'esthétique (importance de la qualité de l'expérience et du style au-delà de la fonctionnalité) ; l'inclusion (valorisation de la diversité et l'accessibilité).

Le NEB vise à réunir les citoyens, les experts, les entreprises et les institutions pour imaginer un mode de vie durable en Europe et au-delà. En plus de créer une plateforme d'expérimentation et de rencontre, l'initiative permet d'accéder à des financements européens pour la réalisation de projets beaux, durables et inclusifs.

En savoir plus : Visiter le portail du Nouveau Bauhaus Européen[9]

Prix de l'Union européenne pour l'architecture contemporaine - Prix Mies van der Rohe

Le Prix de l'Union européenne pour l'architecture contemporaine - Prix Mies van der Rohe est un prix d'architecture biennal qui récompense et célèbre les meilleurs bâtiments contemporains en Europe. Créé en 1987 par le Parlement européen et la Commission européenne, avec le soutien de la Fundació Mies van der Rohe, il est l'un des prix d'architecture les plus prestigieux d'Europe.

Le prix est ouvert aux architectes et aux bâtiments achevés au cours des deux dernières années dans les États membres de l'UE, ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Le processus de sélection implique une évaluation rigoureuse par un jury d'experts, qui évalue la qualité de l'architecture, l'innovation et l'originalité de la conception, ainsi que la contribution du bâtiment au contexte social, culturel et environnemental.

Le prix a joué un rôle important dans la promotion d'une architecture de qualité et dans la sensibilisation du public à l'importance de l'excellence en matière de conception et d'innovation dans l'environnement bâti.

En savoir plus : Visitez le site Internet du Prix européen d'architecture contemporaine - Prix Mies van der Rohe[10]

1. https://davosdeclaration2018.ch/en/dd;nav/index/davos-declaration
2. https://davosdeclaration2018.ch/en
3. https://davosdeclaration2018.ch/en/dd;nav/index/quality-system
4. https://davosdeclaration2018.ch/en/dd;nav/index/davos-2023
5. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM:2020:0662:FIN
6. https://ec.europa.eu/regional_policy/en/information/publications/brochures/2020/new-leipzig-charter-the-transformative-power-of-cities-for-the-common-good
7. https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-14534-2021-INIT/en/pdf
8. https://op.europa.eu/cs/publication-detail/-/publication/bd7cba7e-2680-11ec-bd8e-01aa75ed71a1
9. https://new-european-bauhaus.europa.eu/index_en
10. https://www.miesarch.com

National

Janvier 2022, Finlande, Politique nationale d'Architecture, Programme 2022-2035
Mai 2022, Irlande, Politique nationale d'Architecture
Juin 2022, Espagne, Loi sur la Qualité de l'Architecture

2022

École Enrico Fermi, Turin, Italie
Bureau d'architecture : BDR bureau

EU Mies Award, Finaliste 2022

Photo : @ Simone Bossi

2023

Le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) et l'Union Internationale des Architectes (UIA) promeuvent les principes et les pratiques d'une architecture de haute qualité par le biais de la défense des intérêts, de l'expertise et de la collaboration avec d'autres parties prenantes aux niveaux national, européen et international. Ils jouent un rôle important dans l'élaboration des politiques et des pratiques qui régissent la profession d'architecte, et dans la promotion de la valeur de l'architecture en tant que moteur du développement durable et inclusif. Cette section présente les documents clés développés ces dernières années par les deux organisations.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Déclaration de Leeuwarden de novembre 2018 – *Réaffectation du Patrimoine Bâti : Préserver et renforcer les valeurs de notre patrimoine pour les générations futures*

L'Europe dispose d'un environnement bâti riche, varié et porteur de fortes valeurs spirituelles, culturelles, sociales et économiques. Du fait des évolutions de nos économies et sociétés, de nombreux sites patrimoniaux, qu'ils soient classés ou non, sont aujourd'hui inutilisés ou ont perdu les fonctions pour lesquelles ils ont été construits. Les édifices patrimoniaux qui ont perdu leur fonction continuent pourtant d'incarner des valeurs culturelles, historiques, spatiales et économiques. Leur réaffectation apparaît comme une stratégie visant à préserver les parties qui portent de telles valeurs tout en adaptant le lieu à de nouveaux usages. Les nouvelles fonctions et valeurs patrimoniales sont ainsi réunies dans un dialogue actif et constructif.

La Déclaration, élaborée dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, souligne les avantages de la réaffectation du patrimoine et énumère un certain nombre de principes de qualité visant à concilier les valeurs patrimoniales et l'architecture contemporaine.

En savoir plus : Lire la Déclaration de Leeuwarden[1]

Déclaration du CAE de juin 2019 – *Concevoir pour une Économie Circulaire*

Comme beaucoup d'autres secteurs, les secteurs de la construction et du bâtiment fonctionnent en grande partie selon un modèle économique linéaire consistant à « prendre, fabriquer et jeter », partant du principe que les ressources sont abondantes et qu'il est possible d'en disposer sans conséquences. Cependant, nous prenons de plus en plus conscience de la finitude des ressources naturelles et de la fragilité de notre environnement, et par la même, de l'urgente nécessité de développer des modèles économiques plus durables et régénératifs, permettant aux ressources de rester dans le système économique aussi longtemps que possible et en évitant la production de déchets.

Cette Déclaration du CAE met en lumière les stratégies architecturales visant à une plus grande circularité dans le secteur de la construction. Le projet architectural rend les choses tangibles et concrètes et constitue le bon moment pour réunir toutes les parties prenantes d'un projet afin de discuter des défis de l'économie circulaire et s'entendre sur les meilleures stratégies pour créer le maximumde valeur possible en utilisant moins de ressources.

En savoir plus : Lire la Déclaration du CAE sur l'Economie Circulaire[2]

Déclaration du CAE de mai 2019 – *Pour un environnement bâti de qualité*

S'il existe un large consensus sur le fait qu'un environnement bâti de qualité a un impact positif sur la vie quotidienne des personnes, il peut s'avérer difficile pour les autorités publiques, les promoteurs de projets et les professionnels de l'environnement bâti d'évaluer et de garantir la qualité des bâtiments et des espaces urbains qu'ils commandent et conçoivent. Cette Déclaration du CAE propose des réflexions sur le concept de qualité dans l'environnement bâti et met en lumière de bonnes pratiques pour son évaluation.

En savoir plus : Lire la Déclaration du CAE sur la Qualité[3]

Déclaration du CAE et de l'UIA d'octobre 2019 – *Les Concours d'Architecture : Un outil politique essentiel pour garantir la qualité de l'environnement bâti*

Les concours d'architecture représentent l'un des moyens les plus efficaces d'atteindre l'excellence en matière de conception. Ils permettent la production de concepts et de projets optimaux pour un programme de construction, une planification urbaine ou une conception paysagère. Parce qu'ils reposent avant tout sur la qualité des solutions proposées, axées sur les besoins spécifiques d'un projet soigneusement défini, les concours sont d'une haute valeur ajoutée et offrent de grands avantages aux utilisateurs finaux ; ils améliorent la qualité de vie globale et l'excellence de la conception dans l'environnement bâti.

Dans cette Déclaration, adoptée à l'occasion d'une conférence organisée au siège de l'UNESCO à Paris, le Conseil des Architectes d'Europe et l'Union Internationale des Architectes encouragent les décideurs politiques et les organismes gouvernementaux à recommander les concours d'architecture dans les législations relatives aux marchés publics, afin de promouvoir des solutions durables, d'excellence et responsables pour les bâtiments et les communautés.

En savoir plus : Lire la Déclaration CAE-UIA sur les concours d'architecture[4]

Guide pour les Concours d'architecture de l'UIA de janvier 2020

Le Guide des Concours de l'UIA est un ensemble de lignes directrices et de bonnes pratiques, approuvées par l'UNESCO, pour l'organisation et la conduite des concours d'architecture. Il fournit des conseils sur divers aspects de l'organisation et de la gestion des concours, notamment la définition des objectifs et de la portée du concours, le choix du type et du format du concours, l'établissement du règlement et des procédures du concours, la sélection du jury et la garantie de son indépendance et de son expertise, la garantie de la transparence et de l'équité du processus de concours, et la gestion des résultats du concours et de son suivi.

Le Guide souligne l'importance de promouvoir l'excellence, l'innovation et la durabilité dans l'architecture, ainsi que d'assurer la responsabilité sociale, culturelle et environnementale dans la procédure de concours et les projets qui en résultent. Il insiste également sur la nécessité d'un comportement éthique et professionnel de la part de toutes les parties impliquées dans le concours, y compris les organisateurs, les participants et les membres du jury.

En savoir plus : Lire le Guide de l'UIA sur les Concours[5]

Déclaration du Collectif Nouveau Bauhaus Européen (NEBC) de septembre 2021 sur les marchés publics

Un dénominateur commun des services de planification et de conception est le fait que le résultat de ces services ne peut être décrit à l'avance. Il est possible de définir les besoins, les conditions économiques, locales, fonctionnelles et autres qui définissent le cadre d'un projet, mais la solution réelle doit être trouvée par le travail lui-même. À cet égard, les prestations intellectuelles diffèrent fondamentalement de l'achat de biens, où la qualité du produit final peut être décrite en détail et à l'avance. Un projet culturel ne

peut être acheté comme des briques. La présente Déclaration appelle à une meilleure reconnaissance de la spécificité des services intellectuels dans la Directive relative aux marchés publics, au développement de procédures de passation de marchés axées sur la qualité et à l'amélioration de l'accès des PME aux marchés publics.

En savoir plus : Lire la Déclaration du NEBC sur les marchés publics[6]

Déclaration du CAE d'octobre 2021 – *Un environnement bâti durable, équitable et beau pour faire face à la crise du climat et de la biodiversité*

La façon dont nous habitons notre planète est sans aucun doute l'un des moteurs de la crise actuelle du climat et de la biodiversité. Le cadre de vie que nous avons créé et la manière dont nous le faisons fonctionner consomment d'énormes quantités de terres, de matières premières et d'énergies fossiles et génèrent d'importantes quantités de gaz à effet de serre et de déchets. Et la tendance est inquiétante : en raison de l'urbanisation et de la croissance démographique, on estime qu'au cours des 40 prochaines années, 230 milliards de mètres carrés seront construits dans le monde, ajoutant chaque semaine à la planète l'équivalent de la superficie de la ville de Paris.

Il apparaît très clairement que nous devons de toute urgence modifier la manière dont notre environnement bâti est conçu, construit, entretenu, rénové, exploité et réglementé. Cette Déclaration met en évidence quelques pistes pour soutenir la transition vers un environnement bâti équitable, durable et beau, capable de répondre à nos besoins individuels et collectifs, sans aggraver les changements climatiques et mettre en péril la vie sur Terre.

En savoir plus : Lire la Déclaration du CAE[7]

Déclaration du CAE de mai 2022 – *Pour un logement abordable et de qualité*

Actuellement, de nombreux pays européens connaissent une crise du logement, caractérisée par une pénurie de logements abordables, une perte de qualité des nouvelles constructions ainsi qu'une mauvaise qualité d'un nombre important de logements existants. La pandémie de Covid-19 a mis en évidence l'importance de nos lieux de vie. La crise actuelle du logement, combinée aux défis posés par le changement climatique, la pandémie et la migration des réfugiés, exige que l'accession pour tous à un logement abordable et de qualité soit considéré comme une question d'intérêt général et devienne une priorité des pouvoirs publics. Cette Déclaration du CAE comprend une série de recommandations visant à réimaginer nos espaces de vie afin de les rendre plus durables, inclusifs et beaux. Pour faire face à cette crise, il est nécessaire de mettre un terme à la recherche des gains économiques à court terme et à la spirale de la standardisation. Il est urgent d'adopter une approche qui privilégie le bien commun et la qualité de vie et qui place l'Homme et la nature au cœur du logement et des aménagements urbains.

En savoir plus : Lire la Déclaration du CAE sur le Logement[8]

Publication de l'UIA : Guide d'architecture pour les 17 Objectifs de Développement Durable de l'ONU

L'objectif de ces livres est de fournir un guide d'architecture pour les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies. Les 17 chapitres présentent la façon dont chaque Objectif est défini par les Nations Unies, expliquent comment il interagit avec l'environnement bâti et donnent des exemples de projets réalisés illustrant les contributions de l'architecture. De nombreux projets présentés dans ces guides abordent plus d'un Objectif, mais le but ici n'est pas d'explorer les projets durables dans toute leur complexité, mais de comprendre les Objectifs dans leur rapport avec l'architecture.

En savoir plus : Guide d'architecture pour les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, Volume[9]
Guide d'architecture pour les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, Volume 2[10]

Position politique du CAE d'avril 2022 sur le Nouveau Bauhaus Européen
Ce document constitue la position du CAE sur la Communication de la Commission européenne de 2021, qui définit le cadre, les principes fondamentaux et les actions clés pour mettre en œuvre le Nouveau Bauhaus Européen. Le CAE accueille avec enthousiasme le NEB, considérant qu'avec cette initiative, la Commission européenne apporte une dimension culturelle essentielle au Pacte Vert. En faisant du Pacte Vert un projet culturel, et en incluant la qualité architecturale et la qualité de la conception comme principes clés pour guider la stratégie de la Vague de rénovations, la Commission européenne a initié un changement fondamental qui peut changer la donne pour la transition vers un environnement bâti plus beau, durable et inclusif.

En savoir plus : Lire la position politique du CAE sur le NEB[11]

Déclaration du CAE et de l'AEEA d'avril 2023 – *Perfectionner ses compétences pour réaliser une architecture de qualité et un environnement beau, durable et inclusif*
Dans le contexte de l'Année Européenne des Compétences 2023, et alors que les transitions numérique et verte remodèlent l'économie et les marchés du travail, cette Déclaration rappelle l'engagement du Conseil des Architectes d'Europe (CAE) et de l'Association Européenne pour l'Enseignement de l'Architecture (AEEA) à promouvoir les normes les plus élevées en matière d'enseignement de l'architecture, la formation professionnelle continue, la recherche et la diffusion de la culture architecturale.

En savoir plus : Lire la Déclaration du CAE sur les Compétences[12]

1. https://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/LEEUWARDEN_STATEMENT_FINAL_FR-NEW.pdf
2. https://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/ACE_EWCF_Statement_FINAL_FR.pdf
3. https://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/Inn_Stat_FR_FINAL.pdf
4. https://www.ace-cae.eu/fileadmin/user_upload/ACE-UIADeclaration_FRFINAL3010.pdf
5. https://www.uia-architectes.org/wp-content/uploads/2022/02/2_UIA_competition_guide_2020.pdf
6. https://www.ace-cae.eu/fileadmin/user_upload/Public_Procurement_FINAL.pdf
7. https://www.ace-cae.eu/fileadmin/user_upload/DRAFT_STATEMENT_VF.pdf
8. https://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/DeclarationCAELogementversion18mai.pdf
9. https://issuu.com/kadk/docs/un17_guidebook_single_page_low
10. https://issuu.com/kadk/docs/aechitecture_guide_un17_vol.2_web_single_pages
11. https://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/12_1_GA22_1_Policy_Position_FR.pdf
12. https://www.ace-cae.eu/fr/services/news/?tx_ttnews%5BbackPid%5D=1&tx_ttnews%5Btt_news%5D=2452&cHash=2564f332ff70880cc42e2d7253170ddb

BIBLIOGRAPHIE

Cadre politique européen

Council of Europe, October 1975, European Charter of the Architectural Heritage: https://www.icomos.org/en/charters-and-texts/179-articles-en-francais/ressources/charters-and-standards/170-european-charter-of-the-architectural-heritage

Convention for the Protection of the Architectural Heritage of Europe, October 1985: https://www.coe.int/en/web/culture-and-heritage/granada-convention

Resolution of the Council of the EU, Architectural quality in urban and rural environments, February 2001: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32001G0306%2803%29&qid=1682458167650

EU Directive 2010/31/EU on the Energy performance of buildings, consolidated version of 2021: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02010L0031-20210101&qid=1682497478590

Council of Europe, October 2005, Faro Convention - Convention on the Value of Cultural Heritage for Society: https://www.coe.int/en/web/culture-and-heritage/faro-convention

Conclusions of the Council of the EU, Architecture: culture's contribution to sustainable development, December 2008: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52008XG1213%2802%29&qid=1682458256664

EU Directive 2014/24/EU on Public Procurement, March 2014: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX-%3A32014L0024&qid=1682458399168

Urban Agenda for the EU – Pact of Amsterdam, May 2016: https://ec.europa.eu/regional_policy/sources/policy/themes/urban-development/agenda/pact-of-amsterdam.pdf

Davos Declaration Towards a high-quality Baukultur for Europe, January 2018: https://davosdeclaration2018.ch

Communication from the Commission, May 2018, A New European Agenda for Culture: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM:2018:267:FIN

Conclusions of the Council of the EU, December 2018, Work Plan for Culture 2019-2022: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX-:52018XG1221(01)

EU Commission, Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture, 2019, European Framework for Action on Cultural Heritage: https://data.europa.eu/doi/10.2766/949707

Communication from the EU Commission, December 2019, The European Green Deal: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52019DC0640

Communication from the EU Commission, March 2020, A new Circular Economy Action Plan For a cleaner and more competitive Europe: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?qid=1583933814386&uri=COM:2020:98:FIN

Communication from the EU Commission, October 2020, A Renovation Wave for Europe - greening our buildings, creating jobs, improving lives: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52020DC0662&qid=1682457986457

Council of Europe, October 2020, European Landscape Convention: https://www.coe.int/en/web/landscape

The New Leipzig Charter – The transformative power of cities for the common good, November 2020: https://ec.europa.eu/regional_policy/en/newsroom/news/2020/12/12-08-2020-new-leipzig-charter-the-transformative-power-of-cities-for-the-common-good

Communication from the EU Commission, September 2021, The New European Bauhaus – Beautiful, Sustainable, Together: https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52021DC0573&qid=1682457885507

Etudes, outils, guides

Survey on Architectural Policies in Europe, 2012, João Ferreira Bento: http://www.efap-fepa.org/docs/EFAP_Survey_Book_2012.pdf

Joint statement, Riga Conference, Heritage, Contemporary Architecture and design in Interaction, March 2015: http://heritageriga2015.mantojums.lv/static/Heritage_conference_Riga_2015_Joint_statement_13032015_en.pdf

An architecture guide to the UN 17 sustainable development goals – Volume 1, 2018, by Det Kongelige Akademi – Arkitektur, Design, Konservering: https://issuu.com/kadk/docs/un17_guidebook_single_page_low

EU Commission, 2018, Level(s) – European framework for sustainable buildings: https://environment.ec.europa.eu/topics/circular-economy/levels_en

EU Commission, Joint Research Centre, 2019, The future of cities : opportunities, challanges and the way forward: https://data.europa.eu/doi/10.2760/375209

EU Commission, December 2019, Handbook on sustainable and circular reuse of spaces and buildings: https://ec.europa.eu/futurium/en/system/files/ged/sustainable_circular_reuse_of_spaces_and_buildings_handbook.pdf

EU Commission, Investing in European Success: Innovating Cities in Europe and Worldwide, March 2019: https://research-and-innovation.ec.europa.eu/knowledge-publications-tools-and-data/publications/all-publications/investing-european-success_en

Spatial design leadership: the role, instruments and impact of state architect (or similar) teams in fostering spatial quality and a place-making culture across five European states, 2019, João Ferreira Bento and Terpsi Laopoulou: https://www.academia.edu/39151557/Spatial_design_leadership_the_role_in- struments_and_impact_of_state_architect_or_similar_teams_in_fostering_spa- tial_quality_and_a_place_making_culture_across_five_European_states

An architecture guide to the UN 17 sustainable development goals – Volume 2, 2020, by Det Kongelige Akademi – Arkitektur, Design, Konservering, https://issuu.com/kadk/docs/aechitecture_guide_un17_vol.2_web_single_pages

EU Commission, July 2020, What nature-based solutions can do for us: https://research-and-innovation.ec.europa.eu/news/all-research-and-innovation-news/new-publication-what-nature-based-solutions-can-do-us-2020-07-16_en

EU Commission, Joint Research Centre, 2020, Handbook of sustainable urban development strategies: https://data.europa.eu/doi/10.2760/32842

Davos Baukultur Quality System – Eight criteria for a high-quality Baukultur, May 2021: https://baukultur--production--storage.s3.amazonaws.com/baukultur/2022-06-17-174034--dbqs-en.pdf

Report of the OMC group of EU Member State experts, 2021, Towards a shared culture of architecture: https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/bd7cba7e-2680-11ec-bd8e-01aa75ed71a1/language-en

International Council on Monuments and Sites (ICOMOS), 2021, European Quality Principles for EU-funded interventions with potential impact upon cultural heritage: http://openarchive.icomos.org/id/eprint/2436

Urban Maestro, New Governance Strategies for Urban Design, United Nations Human Settlements Programme (UN-Habitat), Brussels Bouwmeester Maître Architecte (BMA), University College London (UCL), 2021: www.urbanmaestro.org

Déclarations et positions politiques d'organisations professionnelles

Leeuwarden Declaration, November 2018, Adaptive re-use of the built heritage: preserving and enhancing the values of our built heritage for future generations: https://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/LEEUWARDEN_STATEMENT_FINAL_EN-NEW.pdf

Architects' Council of Europe (ACE), June 2019, Statement Designing for a Circular Economy: https://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/ACE_EWCF_Statement_FINAL.pdf

Architects' Council of Europe (ACE), October 2021, Statement A sustainable, fair and beautiful built environment to address the climate and biodiversity crisis: https://www.ace-cae.eu/fileadmin/user_upload/ACE_CC_CONF_DRAFT_STATEMENT.pdf

Architects' Council of Europe (ACE), April 2022, Statement For Affordable and Quality Housing: https://www.ace-cae.eu/fileadmin/user_upload/ACE_HOUSING_STATEMENT_18_MAY_FINALOK.pdf

Architects' Council of Europe (ACE), May 2019, Statement Achieving quality in the built environment: https://www.ace-cae.eu/uploads/tx_jidocumentsview/Inn_Stat_EN_FINAL.pdf

Architects' Council of Europe (ACE), International Union of Architects (UIA), October 2019, Statement Architectural Design Competitions: A Key Policy Tool to Ensure Quality in the Built Environment: https://www.ace-cae.eu/fileadmin/user_upload/ACE-UIADeclaration_30October_FINAL.pdf

New European Bauhaus Collective (NEBC), 2021, Statement on Public Procurement: https://www.ace-cae.eu/fileadmin/user_upload/Public_Procurement_FINAL.pdf

Education Space
Town House, Kingston University, London / Londres
Architectural office / Bureau d’architecture: Grafton Architects

Award/ Prix: Winner of the 2022 EU Prize for Contemporary Architecture - Mies van der Rohe Award, category Architecture /
Lauréat du Prix de l’UE pour l’architecture contemporaine 2022 - Prix Mies van der Rohe, catégorie Architecture

Photo: © Dennis Gilbert

Public Space
Climate Adaption Kokkedal
Kokkedal, Denmark / Danemark
Architectural office / Bureau d'architecture: Schønherr A/S

Award/ Prix: UIA 2030 Award, category 5 "SDG11, Target 11.7, Access to Green & Public Space", highly commended project / Lauréat du Prix UIA 2030, catégorie 5 "ODD11, Objectif 11.7 Accès aux espaces verts et publics", projet hautement recommandé

Photo: © Carsten Ingemann

Photo: © Leif Tuxen Fotografi

Co-operative Housing
La Borda, Cornellà de Llobregat, Barcelona
Architectural office / Bureau d'architecture: peris+toral.arquitectes

Award/ Prix: Finalist of the 2022 European Union Prize for Contemporary Architecture - Mies van der Rohe Award, category Architecture /
Finaliste du Prix de l'UE pour l'architecture contemporaine 2022 - Prix Mies van der Rohe, catégorie Architecture

Photo: © José Hevia

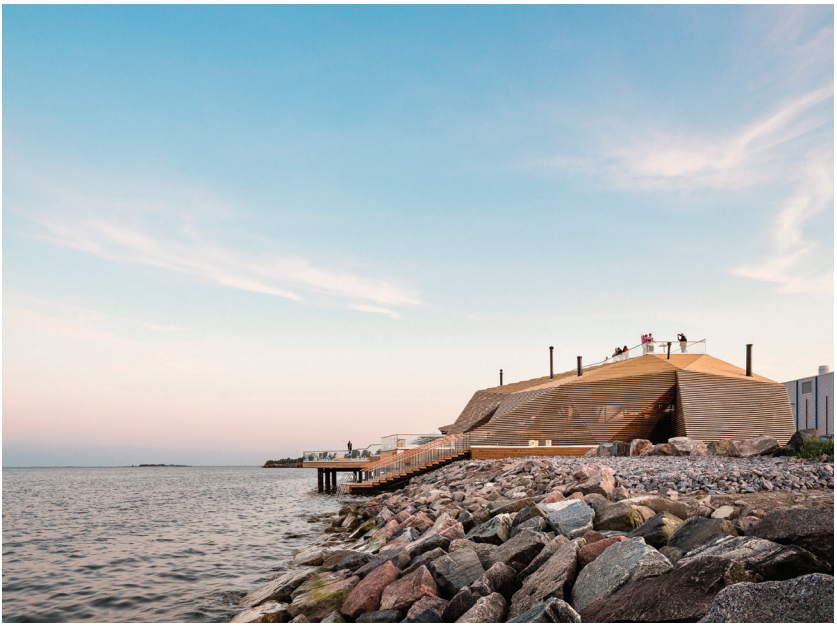

Public Space
Löyly
Hernesaari, Helsinki
Architectural office / Bureau d’architecture: Avanto Architects

Award/ Prix: UIA 2030 Award, category 5 “SDG11, Target 11.7, Access to Green & Public Space”, Finalist /
Lauréat du Prix UIA 2030, catégorie 5 “ODD11, Objectif 11.7 Accès aux espaces verts et publics”, Finaliste

Photo: © kuvio

Urban Architecture
The Railway Farm / La Ferme du Rail, Paris
Architectural office / Bureau d'architecture: Grand Huit and Melanie Drevet Paysagiste

Award/ Prix: Finalist of the 2022 European Union Prize for Contemporary Architecture - Mies van der Rohe Award, category Emerging Architecture /
Finaliste du Prix de l'UE pour l'architecture contemporaine 2022 - Prix Mies van der Rohe, catégorie Architecture émergente

Photo: © Myr Muratet

Education Space
Karoline Goldhofer daycare centre, Memmingen
Architectural office / Bureau d’architecture: Heilergeiger Architekten und Stadtplaner BDA

Award/ Prix: Winner of the UIA 2030 Award, category 2 “SDG7, Target 7.3, Improving Energy Efficiency” /
Lauréat du Prix UIA 2030, catégorie 2 "ODD7, Objectif 7.3, Améliorer l'efficacité énergétique

Photo: © Nicolas Felder

Student Residence
Transformation of office building into straw and wood student residences, Paris /
Transformation d'un immeuble de bureaux en une résidence étudiante en paille et bois, Paris
Architectural office / Bureau d'architecture: NZI Architectes

Award/ Prix: UIA 2030 Award, category 2 "SDG11, target 11.1, Adequate, Safe & Affordable Housing", highly commended project / Lauréat du Prix UIA 2030, catégorie 2 "ODD11, Objectif 11.1, Logement adéquat, sûr et abordable", projet hautement recommandé

Photo: © juan_sepulveda